Non aux coupures d'électricité!

Droit à l'énergie pour tous !

Nous assistons à l'émergence d'une situation qui traduit l'exclusion d'une partie de la population. Les coupures d'électricité ne concernent pas les seuls « mauvais payeurs ». Au contraire ce sont en grande partie des personnes déjà en proie aux plus grandes difficultés. Signalons que l'association lot-et-garonnaise « SOS Surendettement » a enregistré cette année 65 % de dossiers supplémentaires, et que les associations caritatives d'Agen constatent une augmentation de 12 % des familles qui dépendent de l'aide alimentaire.

Chaque année, en France, 600 000 foyers sont privés d'électricité, soit l'équivalent de deux fois la population du Lot-et-Garonne. En Lot et Garonne, les coupures d'électricité ce sont :

800 familles en 2001, 1600 en 2002, 1500 en 2003. En 2004 le rythme s'accélère, avec 1300 familles pour les 9 premiers mois de l'année.

 $Pendant\ ce\ temps,\ EDF\ et\ GDF\ ont\ obtenu\ du\ gouvernement\ 3,8\ \%\ d'augmentation\ de\ tarifs\ de\ l'énergie:$

PRIVATISATION - AUGMENTATION DES TARIFS - PRECARISATION ...

L'énergie est un bien de « *première nécessité* » et doit être accessible à tous. C'est la vocation du service public, vecteur d'intégration citoyenne, que de soutenir, quand c'est nécessaire, des usagers en difficulté en leur garantissant un droit effectif à l'électricité, et de façon plus générale au gaz, à l'eau potable ... C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous satisfaire du dispositif temporaire de « *maintien de l'énergie* » (pendant un mois) mis en place par EDF-GDF et qui se traduit par toutes ces coupures. Nous ne nous résignerons pas à voir des familles fragilisées de plus en plus nombreuses à être disqualifiées socialement.

Nous voulons obtenir de toutes les municipalités du département l'adoption d'arrêtés anticoupures, comme les ont déjà adoptés plusieurs municipalités en France (Saint-Denis, La Courneuve, Calais, Rouvroy ...).

Nous vous invitons en conséquence à participer avec nous à la première action,

au sein du Conseil Municipal d'Agen, le 13 décembre à 19 h. Rendez-vous à 18 h 30 devant la Mairie.

CAP 47 (Collectif Anti-Précarisation) (soutenu par les organisations suivantes : ATTAC 47, UD-CGT 47, CNT 47, FSU 47, Sud Éducation 47).

148 rue Gérard Duvergé - 47000 AGEN

tel: 06 17 92 61 13

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.